



Communiqué officiel

Suite de la législature

17/12/2021

Le cdH de Mouscron tient à informer que, dans la continuité du travail avec son partenaire de majorité MR, il a été décidé, de commun accord, que Monsieur **Philippe BRACAVAL** remettrait son mandat d'Echevin du Personnel communal le 1er octobre 2023.

Par ailleurs, Monsieur **Michel FRANCEUS** remettra son mandat de Président de l'IEG à la même date.

Dès lors, dans le respect de l'ordre des voix de préférence obtenues en octobre 2018 par chaque élu cdH :

- Monsieur **Jorj RADIKOV**, arrivant le premier en ordre utile au regard du nombre de voix de préférence obtenues, a fait le choix d'exercer le mandat de Président de l'IEG à partir du 1er octobre 2023 ;
- Monsieur **Pascal VAN GYSEL**, qui arrive en second en ordre utile, accepte d'exercer le mandat d'Echevin du Personnel Communal à partir du 1er octobre 2023 ;
- Monsieur **François MOULIGNEAU**, qui arrive en troisième position en ordre utile, accepte d'exercer le mandat de Président de la Société de Logements de Mouscron à partir du 1er octobre 2023 ;
- Madame **Caroline DE WINTER**, qui arrive au quatrième rang en ordre utile, accepte d'exercer le mandat de Présidente de l' AIS de Mouscron à partir du 1er octobre 2023 ;

